

Décision

Générale

colonial

Décision n° 99 29 janvier 1951

n° 99 29

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1951

Date de publication

29 janvier 1951

Date du numéro

1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Un secours de trois mille francs (3.000 fr.) est accordé, pour l'année 1951, à Mohamed Mokbel Souedi, pour l'entretien de ses petites-filles Amoun Ahmed et Omoul Kain. 2° Cette somme sera payée par quart chaque trimestre, et imputée au budget du Service local, exercice 1951, chapitre 13, article 1er, rubrique 2.